Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212902704-20251204-55_2025-DE

55/2025

DEPARTEMENT DU FINISTERE
COMMUNE DE SAINT URBAIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 4 décembre, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni, à la mairie, à 20 h00, sous la présidence de Julien POUPON, Maire.
Date de convocation du Conseil : 28 novembre 2025

Présents : Julien POUPON, Bernard LE CAHAREC, Nathalie ABIVEN, Jeannine LE GALL, Laure LAUVERGEAT, Pascale DIVERRES, Yvan BRISHOUAL, Stéphanie GORIN, Philippe DANTEC, Jessica GUILLERM, Pierre-Yves DANTEC, Sébastien LOZAC'H, Delphine LONGCHAMP, Olivier MOAL, Marie SANQUER, Gwenhael OMNES, Stéphane TROPRES.

Jacques BEAUCHAMP a donné pouvoir à Bernard LE CAHAREC

Yvan BRISHOUAL, a été nommé secrétaire de séance

Objet : Réalisation de travaux en régie pour l'année 2025

Vu le budget primitif 2025,
Vu les états des travaux d'investissement effectués en régie,

Monsieur le Maire propose de basculer les sommes imputées au fonctionnement en investissement, afin de pouvoir récupérer une partie de FCTVA et de valoriser le travail des agents.

Les travaux en régie ne sont pas obligatoires mais peuvent être économiquement intéressants.

L'enregistrement en section d'investissement des travaux en régie suppose la valorisation des postes suivants les frais qui ont été nécessaires à la réalisation de l'immobilisation, à savoir :

- Les coûts de main d'œuvre,
- Le prix TTC des fournitures,
- L'achat TTC de petit matériel,
- Le coût horaire d'utilisation des engins et du gros matériel,
- Les frais TTC de location du matériel.

Le coût horaire d'utilisation des engins, véhicules et gros matériels prend en compte :

- La consommation en énergie (carburant ou électricité)
- Les frais d'usure ou d'amortissement
- Les frais d'assurance
- Les frais d'entretien courant

Le coût est donc fixé comme suit :

Véhicule	Taux horaire
Berlingo	18,00
Camion benne Ford transit	18,00
Tracteur John Deere	22,00
Tracto-pelle JCB	22,00
Tracteur tondeuse 1026R	10,00
Tondeuse frontale Grillo	10,00

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212902704-20251204-55_2025-DE

Le coût horaire de la main d'œuvre : l'intervention des services techniques de la commune sera valorisée en prenant en compte le coût horaire de chaque agent (coût chargé).

Adjoint technique principal 1ère classe : 26,50 €
Agent de maîtrise : 23,50 €
Adjoint technique : 21,00 €

Suite aux travaux réalisés en 2025, il est convenu les dépenses suivantes :

Entreprise	**Objet**	**Montant**	**N° mandat**	**Imputation**
Peinture Hall Brossolo Ecole *(21312)*				
JEFCO	Peinture	637,85	1085	60632
Rénovation énergétique Ecole *(21312)*				
CEDRUS	Nettoyage chantier	535,68	814	6283
ARZEL	Location mini pelle	451,68	751	61351
B.C.E	Béton pour silo	1 194,92	934	60632
Peinture cuisine Ty Kreis-ker *(21311)*				
JEFCO	Peinture	173,84	201	60632
Ravalement mairie *(21311)*				
JEFCO	Peinture	402,63	308	60632
Aménagement espaces verts *(2121)*				
KEROUANT	Plants et arbustes	239,95	1110	61521
	TOTAL	**3 636,55**		

Le coût du personnel est le suivant :

Travaux	Coût horaire	Heures travaillées	Total
Peinture Hall Brossolo Ecole *(21312)*			
Peinture Ecole	23,50	35	822,50
Rénovation énergétique Ecole *(21312)*			
Tranchée silo Ecole	26,50	16	424,00
Tranchée silo Ecole	23,50	16	376,00
Déménagement préparation chantier école	21,00	25	525,00
Déménagement préparation chantier école	23,50	56	1 316,00
Déménagement préparation chantier école	26,50	25	662,50
Utilisation Tracto-pelle JCB	22,00	16	352,00
Peinture cuisine Ty Kreis-ker *(21311)*			
Peinture cuisine Ty Kreis-ker	23,50	20	470,00
Ravalement mairie *(21311)*			
Ravalement mairie	23,50	35	822,50
Aménagement espaces verts *(2121)*			
Aménagement espaces verts	21,00	30	630,00
Aménagement espaces verts	23,50	25	587,50
Chemin de randonnées			
Chemin de randonnées	26,50	88	2 332,00
TOTAL			**9 320,00**

Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 029-212902704-20251204-55_2025-DE

Coût de l'opération

Dépenses au 011	Dépenses au 012
3 636,55 €	9 320,00 €
12 956,55 €	

Travaux	Imputation	Matériel	Personnel	TOTAL
Peinture Ecole	*21312*	637,85	822,50	1 460,35
Rénovation Ecole	*21312*	2 182,28	3 655,50	5 837,78
Peinture Ty Kreis-ker	*21311*	173,84	470,00	643,84
Ravalement Mairie	*21311*	402,63	822,50	1 225,13
Plantations	*2121*	239,95	1 217,50	1 457,45
Chemin randonnée	*2152*		2 332,00	2 332,00
TOTAL		**3 636,55**	**9 320 ,00**	**12 956,55**

Ecritures pour le transfert :

Article	Augmentation de crédits
RF – Article 722/042	**12 956,55 €**

DI- Article 21312/040	7 298,13 €
DI- Article 21311/040	1 868,97 €
DI- Article 2121/040	1 457,45 €
DI- Article 2152/040	2 332,00 €
TOTAL	**12 956,55 €**

Après avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- Approuve cette proposition,
- Autorise Monsieur le Maire à effectuer les opérations nécessaires.

Fait à Saint Urbain, le 4 décembre 2025

Le Maire,

Julien POUPON